



"LA MAIN DANS LA MAIN: Bureau de dépôt : 5000 NAMUR MAIL- Prix : 1 Euro - Mensuel n° 298 Septembre 2012 Ed. resp. : Andrée Defaux - 64, rue Pépin 5000 Namur

P705187

VIVE LES PROJETS



La rentrée frappe à nos portes. Les enfants retrouvent le chemin de l'école. Les travailleurs leurs lieux de travail.

Et votre journal est dans votre boîte aux lettres.

Une nouvelle page dans ce journal : HORS CADRE. C'est le dynamisme du mouvement LST qui s'exprime en photos, textes, oeuvres artistiques. C'est aussi la démarche d'expression et de créativité qui s'illustre hors cadre.

La rubrique «ça se passe» présente désormais un calendrier avec les activités du mois. Les réunions, les rencontres avec d'autres associations ou services, les délégations de militants qui partent à la rencontre des responsables politiques pour faire entendre la parole du plus pauvre.

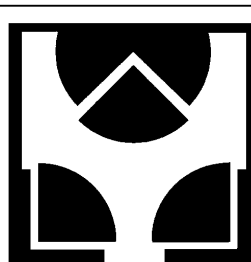
Nous vous souhaitons une bonne rentrée.

Andrée Defaux

EDITORIAL

N° 298

SOMMAIRE



LUTTES SOLIDARITÉS TRAVAIL

Rue Pépin, 27 • 5000 Namur
Tél. : 081 / 22 15 12

Cpte : IBAN BE 67 0013 3858 9387

Bureau de dépôt :
5000 NAMUR MAIL
P 705187

Prix : 1 Euro
Mensuel n° 298
Septembre 2012

Ed. resp. : Andrée Defaux
64, rue Pépin 5000 Namur

- **Andenne** **2**
 - **Comment osent-ils?**
- **Namur** **3**
 - **Rencontre et travail**
- **Ciney-Marche-Jemelle** **4/5**
 - **Les travaux commencent**
- **Nos droits** **6**
 - **Les saisies**
- **Hors cadre** **7**
 - **Se dire et s'émerveiller**
- **Ça se passe**
- **Petites nouvelles** **8**



DE ANDENNE

COMMENT OSENT-ILS ?

Des militants de LST ont assisté à la présentation de l'ouvrage à Namur

PRÉSENTATION

C'est le cri permanent des personnes ou des familles qui résistent au quotidien à la misère. Ce sont souvent les premiers mots quand la police emmène les enfants qui pleurent suite à une décision du tribunal ou d'un service. Ce sont souvent les premiers mots quand nous sommes à la rue, expulsés par un huissier, et que les travailleurs communaux chargent le peu de biens qui nous étaient chers, et qu'aucune solution de relogement n'apparaît. Ce sont souvent nos premiers mots ...

Cette question est aussi le titre d'un livre, best-seller en Flandre dès sa parution fin 2011, et qui vient d'être publié en français !.

Les organisateurs avaient choisi de confronter les auteurs (membres du PTB) à un panel de représentants de la société civile. L'accueil du nombreux public et des orateurs était particulièrement chaleureux.

Même si le livre est épais, nous voudrions inviter tous ceux qui le peuvent à lire ce livre, ou à discuter de ses analyses et propositions. L'ouvrage est assez facile d'accès, même s'il appuie ses propos sur de très nombreuses références.

PARTAGE DES RICHESSES

Le thème fondamental est le questionnement de l'évolution du partage des richesses et des bénéfices de la production. Le constat, qui n'est d'ailleurs pas contestable, c'est que les plus riches deviennent plus riches et les plus pauvres, plus pauvres.

Et ce n'est pas du au hasard, à la malchance, à un phénomène naturel ou à une situation catastrophique, c'est un choix organisé par ceux qui en sont les bénéficiaires. C'est un vol. Et c'est ce constat qui génère l'indignation.

Cette appropriation injuste de richesses est structurée sur différents secteurs. Celui qui nous concerne en premier lieu, c'est la compression

maximale des revenus du travail, des salaires, mais aussi de la protection sociale. Si les salaires sont diminués, les bénéficiaires qui restent pour les autres sont plus grands. Les revenus sont compressibles de différentes manières. Soit on diminue le salaire, ce qui est en cours. Soit on garde le même salaire, mais on diminue la valeur de l'argent, ce qui est aussi en cours.

Soit on diminue les protections sociales, la sécurité sociale, et les interventions dans les frais de santé par exemple, ce qui est en cours. Soit, au nom de la cohérence européenne, ou au nom de la crise, on questionne les notions de salaires minimum, d'indexations ou de droits sans durée maximale aux indemnités de chômage. Ceci est aussi en cours. A partir du livre, on pourrait continuer la liste ; mais à partir de notre expérience de vie aussi.

Mais l'analyse proposée nous permet aussi de comprendre comment les riches organisent cette spoliation, et comment la démocratie et les pouvoirs politiques qui devraient contrôler deviennent complices et bénéficiaires, parfois, de ces mécanismes. L'Europe,

son déficit démocratique, sa technocratie et sa fragilité en face des lobbies rend les choses assez faciles. Mais, en Belgique, les choses ne vont pas mieux.

Il est assez facile pour les riches de s'enrichir en Belgique. Le recul de l'impôt payé par les entreprises sur leurs bénéfices est hallucinant. Il y a bien sûr, toutes les protections sur l'impôt des revenus immobiliers ou du capital. Mais aussi la vague des cadeaux concédés généreusement par nos gouvernants, par exemple, les diminutions de charges ou les intérêts notionnels qui permettent de ne pas payer les taxes dues. Il y a aussi les réductions de cotisations sociales. Et surtout, toutes ces exceptions dont jouent les experts fiscaux des entreprises pour éluder l'impôt.

Et puis, il y a les jeux de glissement financier énormes concédés par les pouvoirs politiques aux financiers. Les jeux de crises des banques ont été particulièrement généreux dans leurs bénéfices, en ponctionnant d'autant les contributions de l'Etat. L'exemple apporté dans le livre sur le cheminement du Crédit Communal est éloquent à cet égard.

RÉSISTANCES

Ce livre et la rencontre à laquelle nous avons eu le bonheur de participer ont vraiment le mérite de questionner en profondeur les mécanismes d'un vol organisé à grande échelle. Il invite à la mobilisation de toutes les forces de résistances.

Du point de vue des plus pauvres, nous en sommes les victimes les plus sauvagement malmenées, et nous vivons en résistance quotidienne, au niveau de nos proches et nos familles, mais aussi de manière collective et organisée.

Suite page 3





DE NAMUR

RENCONTRE ET TRAVAIL

c'est un rendez-vous depuis quelques années !

**le groupe des jeunes se retrouve
au camp chantier de TROC**



Fin juillet, c'était notre traditionnel camp chantier. D'un peu partout, des familles, adultes, jeunes et enfants, se retrouvent à l'asbl TROC pour partager quatre jours de travail, détente, créativité, échanges, solidarités... Comme chaque année, c'est un séjour basé sur le travail et la rencontre. Nous réalisons le travail ensemble, chacun selon sa force et son expérience : il y a de la place pour tous. Les moments de pause et les soirées animées ponctuent les journées de travail.

Les discussions, les rires, le soleil tous les jours !!!, les repas et les pauses autour des grandes tables, la satisfaction du travail bien fait, et l'étonnement de ce qu'on est capable de faire quand on s'y met ensemble... tout était au rendez-vous. Clôtures, peinture, toiture, plafonnage, mosaïques, intendance ou pause parole... il y a toujours moyen de trouver une activité qui convient à notre force, notre courage... ou notre fatigue.

Cette année encore, le groupe des jeunes de LST a participé au camp chantier. Le matin, en « travaillant » avec les adultes (hum ! hum ! on n'était pas toujours au top !) et l'après-midi, en se retrouvant entre ados.

« Pour la première fois que je viens au camp chantier, je me suis super bien amusé. Il y a eu des tensions et des disputes, mais je me suis fait des potes, je me suis rapproché de beaucoup de personnes », « sur les chantiers, je me suis mis au travail- sauf quand je m'extirpais- j'ai fait de la peinture, monté une

clôture, et aidé en cuisine. C'était super. »

« J'ai plafonné pour la première fois. J'ai adoré, j'étais assise en hauteur sur les poutres, j'ai aimé plafonner sauf dans les trous merdiques. » « Moi, c'est la peinture. On a repeint les murs, je faisais les bords. Juste après m'être blessée au pied », « j'ai choisi de travailler avec l'équipe des enfants un matin. C'était trop stylé. J'ai même arrêté une bagarre. On a chanté, joué. J'envoie une dédicace à Jason », « A la cuisine, je faisais les boulettes... et j'en ai mangées. Crues. Faut pas le dire ».

« Une chose que je retiens aussi ce sont les disputes entre nous. On gérait le bazar et on se prenait pour des hommes ».

« la veillée était super bien animée. Philippe nous a fait imiter une poule. Obligé de le faire ».

« au camp chantier, ce sont des liens d'amitié qui petit à petit se sont créés ».

« deux après-midi, on a fait un mini film sur les chantiers. A voir bientôt. On tenait la caméra chacun son tour. Il y aura un bétisier mais ça, c'est rien que pour nous. Quand Gwendo est tombée du talus après avoir fait la journaliste. Ou quand Hélo s'est fait attaquer par une poule, elle criait et courait partout ».

Lys-Rose, Héloïze, Yvane, Gwendo, Antoine et Cécile

TROC : Temps pour la Recherche d'Outils Conviviaux. 44 ch de la caracole 5000 Namur

COMMENT OSENT-T-ILS ?

Notre parole et notre combat mériterait plus de place dans le livre, même si l'appel à garantir les droits fondamentaux pour tous est très présent, et si la misère est justement située dans ce qui la produit.

Cet ouvrage nous aide, s'il le fallait, à renforcer notre résistance, et à nous libérer de la honte et de la culpabilité qu'on nous colle à la peau, comme si nous étions coupables de la situation que nous subissons.

Des militant

Comment osent-ils ? La crise, l'euro et le grand hold-up, Pierre Mertens en collaboration avec David Pestieau, éditions Eden, Bruxelles, 2012.



CINEY-MARCHE-JEMELLE

LES TRAVAUX COMMENCENT

A Onhaye, les travaux commencent au domaine Mayeur François

HABITAT EN RÉSISTANCE À LA MISÈRE

Le Rapport Général sur la pauvreté (1995) attirait déjà l'attention sur l'habitat dans ce qu'on appelait génériquement les campings en posant la question : « Ultime refuge ou alternative intéressante ? ». Les associations qui participaient à ce dialogue sont d'accord pour dire que « toute forme d'habitat, même transitoire, doit rester décente. »

L'accès à un logement décent, accessible financièrement, maîtrisable quant à sa superficie, et plus encore au niveau énergétique, est difficile sinon impossible pour les plus pauvres dans le marché traditionnel du logement.

Face à l'inaccessibilité du droit au logement pour tous, nous trouvons important de reconnaître cette capacité d'aboutir dans... , de trouver, d'inventer un mode de logement en résistance à la misère.

Le gouvernement wallon a adopté en 2002 le plan d'action pluriannuel relatif à l'habitat permanent dans les équipements touristiques. Le but est de permettre le départ et d'accompagner les habitants qui désirent s'en aller sur une base volontaire.

La phase 1 vise le relogement de tous les habitants des campings et des infrastructures de loisirs situées en zone inondable. Un peu plus tard la phase 2 concerne les habitants des infrastructures hors zone inondable.

Soit on continue à vivre en zone de loisirs, soit il faut partir, soit on passe en zone d'habitat moyennant le respect de



certaines critères liés à la zone d'aménagement du territoire.

La commune de Onhaye a adhéré au plan HP. Une concertation a démarré entre les autorités communales et les habitants du domaine Mayeur François. LST a été acteur, et l'est toujours, dans cette concertation à travers le rôle d'agent de concertation.

Les habitants ont pu exprimer leur volonté de continuer à habiter dans le domaine. Il fallait pour cela sortir le domaine de l'insalubrité et faire des travaux (installation d'eau, d'électricité, voirie, éclairage public), et donc pouvoir les financer.

On peut rappeler que le domaine avait été déclaré insalubre à cause de la

vétusté et de la dangerosité de l'installation électrique. De même, une quantité impressionnante d'eau, à cause des fuites, se déversait directement dans le sol et augmentait chaque mois la dette du domaine. Trouver les subventions nécessaires a pris plusieurs années.

Le commencement des travaux était prévu pour le 7 août et a été reporté au 20 août. Les travaux financés par les autorités publiques (commune, province, Région wallonne) ont lieu sur la voie publique jusqu'à l'entrée de chaque parcelle.

En attendant, les habitants devaient faire le nécessaire (tranchée, câbles) du chalet à la voirie. Certains se sont organisés pour louer une pelleteuse, acheter le matériel de manière groupée.

QU'EST-CE QUE ÇA VA CHANGER ?

Souligner d'abord dans la perspective des élections communales le travail intéressant que peut réaliser ce niveau de pouvoir le plus proche des citoyens : écouter les habitants, en particulier dans la situation du domaine Mayeur François, ceux parmi les plus pauvres, les plus rejetés.

Rappeler qu'avec la commune, les habitants, la Fondation rurale de Wallonie et LST en travail de fond, les résidents ont participé comme d'autres habitants de la commune à une consultation populaire sur ce qu'il faut améliorer dans la commune.

Il y a eu des ateliers de rencontres, d'appropriation, de conscientisation autour des différents projets.

Suite page 5



CINEY-MARCHE-JEMELLE

Le projet de l'amélioration de la qualité de vie dans le domaine Mayeur François a été classé premier. Je veux souligner ici que le processus démocratique a vraiment fonctionné.

Ca a été pour les habitants, une attente, un combat, un espoir suivi de découragements, qui a duré entre 8 et 10 ans.

Combien sont partis ? Combien sont morts qui y ont participé pour presque tout ou pour partie ?

Je pense à vous, Jean, Jean-Claude et à tous les autres, qui donnez par vos santés fragiles suite à vos vies difficiles et si jeunes, tellement d'espoir au pouvoir wallon de résoudre le problème en attendant la fin de vie. Il suffit d'un peu de patience.

Pour ceux qui restent existe le sentiment que ça a valu la peine et que maintenant ça va être mieux : avoir vécu un bout d'histoire pour plus de dignité.

Quitter le non-droit pour vivre comme tout le monde. Il y a là comme une balance, d'un côté le résultat positif, de l'autre, les pertes humaines, financières. Ca a coûté. Quant au raccordement, au départ prévu autour de 2000€, approche pour certains les 4000€ suivant le lieu d'éloignement de l'habitation, l'état de santé (s'il faut faire appel à quelqu'un d'autre pour creuser)... le CPAS a permis un système d'épargne emprunt à 0%. Mais quand même ! Et si Vinçotte vient vérifier l'état

des installations électriques, ce sera pire encore.

Tout cela change fondamentalement l'image de soi, le regard sur soi et sur les autres. Quand on va recevoir des gens à la maison, la route sera nouvelle.

Il y aura de l'éclairage. On n'aura plus une dette énorme. Un lieu de vie qui aura une autre image parce qu'on y aura fait attention, des travaux comme ailleurs.

Chacun va pouvoir être client à l'AIEM, chez Lampiris. Il ne faudra plus être solidaire de la dette des autres. Mais il reste la vieille dette qui a gonflé

au fur et à mesure que l'eau durant toutes ces années s'est répandue dans le sol.

Certes les autorités communales ont réussi à la réduire de moitié mais qui va payer ? Ceux qui ne sont pas partis ? La dette est la seule chose qui reste dans la copropriété.

Le combat est-il pour autant fini ? Sans doute non ! Le plan HP est toujours d'actualité. Une étape est franchie. Une étape qui peut parler à ceux qui vivent dans d'autres domaines.

Fabien Lardinois



J'AI AIMÉ CES INSTANTS



2 photos prise par Andrée lors du camp chantier à la Caracole

Photo prise par Luc lors du camp chantier

**QUE CELUI OU CELLE QUI SAIT LIRE,
LISE ET PARTAGE CE JOURNAL AVEC CELUI OU
CELLE QUI N'A PAS PU APPRENDRE À LIRE.**



NOS DROITS

LES SAISIES

En cas d'endettement, quels sont les biens et les revenus qui peuvent être saisis ?



La loi définit les biens et la tranche des revenus qui ne peuvent pas être saisis par les créanciers. La loi considère que ces biens et revenus sont indispensables pour vivre décemment et que le débiteur doit pouvoir les conserver pour satisfaire ses besoins personnels élémentaires et ceux de sa famille.

Il y a cependant une exception fondamentale : la personne à qui on doit des arriérés de pensions alimentaires (dans le cadre d'un divorce ou pour les enfants) peut toujours faire saisir les revenus, quels qu'ils soient (à part l'aide sociale financière du CPAS) et jusqu'au dernier euro chaque mois jusqu'au paiement intégral des arriérés.

Voici les biens qui ne peuvent être saisis :

- le lit et la literie des membres de la famille,

- les vêtements, le linge et le meuble pour les ranger,

- une machine à laver le linge,

- un fer à repasser,

- les tables et chaises permettant à la famille de prendre les repas en commun ainsi que la vaisselle et les ustensiles de ménage indispensables à la famille,

- un meuble pour ranger la vaisselle et les ustensiles de ménage,

- les objets et produits nécessaires aux soins corporels et à l'entretien des locaux (l'aspirateur, le sèche-cheveux, etc.),

- « les appareils nécessaires au chauffage du logement familial » (les radiateurs, la chaudière, le poêle à bois ou à mazout, la citerne, les chaufferettes et zibro kamin),

- « un appareil pour la préparation des repas chauds » (la cuisinière),

- « un appareil pour la conservation des aliments » (un frigo, mais pas le réfrigérateur),

- un appareil d'éclairage par chambre habitée (au moins une lampe par pièce et son ampoule),

- les objets nécessaires aux membres handicapés de la famille (la voiturette, les prothèses, les béquilles, etc.),

- les outils nécessaires à l'entretien du jardin,

- « les objets affectés à l'usage des enfants à charge qui habitent sous le même toit » (cette notion est sujette à discussion : il s'agit du matériel scolaire, mais on peut discuter pour la TV, l'ordinateur, les consoles video, etc.),

- les animaux de compagnie,

- le tout à l'exclusion des meubles et objets de luxe (cette notion est évidemment source de discussion...),

- les livres et autres objets nécessaires à la poursuite des études ou à la formation professionnelle du débiteur ou des enfants à charge qui habitent sous le même toit (notamment l'outillage des apprentis).

Ne peuvent non plus être saisis :

- les aliments et combustibles nécessaires au débiteur et à sa famille pendant un mois (la nourriture, le bois de chauffage).

- une vache, ou douze brebis ou chèvres, ainsi qu'un porc et vingt-quatre animaux de basse-cour, avec la paille, le fourrage et le grain nécessaires pour la litière et la nourriture de ces animaux pendant un mois (cela ne concerne plus guère que les fermiers et éleveurs).

Attention, ces biens sont protégés contre les saisies s'il se trouvent au domicile du débiteur, pas s'ils se trouvent ailleurs.

En cas de litige, il est indispensable de prendre un avocat qui fera un recours au Tribunal, pour que le juge détermine si les biens saisis font partie ou non de la liste des biens protégés. Attention, les délais de recours sont très brefs !

À suivre

Philippe Versailles



HORS CADRE

HORS CADRE

SE DIRE ET S'ÉMERVEILLER

Avec quelques appareils photo, du papier, du tissu ou mille choses recyclées

Un ou deux appareils photos, un PC portable, une imprimante... voilà le matériel mis à disposition pour mener à bien l'un des ateliers. Les enfants « jouent » les apprentis photographes en arpentant le quartier et photographiant ce qu'ils aiment. Ils ont ainsi pu aborder différentes techniques.

Dans un premier temps, ils ont réalisé un panneau collectif sous forme de « kaléidoscope ». Ensuite, des montages photos à l'aide de collages. Ou bien encore, un portrait d'eux-mêmes qu'ils encadraient à l'aide de matériaux divers pour terminer par un petit jeu où ils découpaient leurs photos en petits carrés et qu'ils reconstruisaient en un « puzzle très surprenant ».

Dans un second atelier, les petites mains utilisent diverses matières comme du tissu, de la feutrine, du voile, etc... et confectionnent des broches ayant la forme de fleurs, de cœurs, de papillons, ... Les enfants découpent, cousent, collent, épinglent... Et



découvrent enfin avec émerveillement une broche toute colorée.

Sans oublier le coin BDR-livres qui a également un réel succès. Petits et grands, parents et enfants se retrouvent sur les couvertures autour d'aventures extraordinaires et



enchantées qui les emmènent pour un voyage au pays de l'imaginaire.

Et puis, vécues comme un cadeau, dans un été trop gris, cinq après-midi sans pluie, colorées d'un rayon de soleil. Le rêve pour un travail de rue !

Les enfants de la BDR

UNE SEMAINE D'ANIMATIONS RICHE EN DÉCOUVERTES



CA SE PASSE en Septembre

Agora : dialogue avec l'administration de l'aide à la jeunesse

«**Lis son geste**», une expo intergénérationnelle dans Namur, réalisée par le groupe des jeunes.

Une délégation du mouvement se rend **au conseil communal** de namur

Concertation sur **la sécurité sociale**

Rencontre des associations partenaires du **suivi du RGP**

Assemblée des militants à Andenne : préparation du **17 octobre**

Atelier **famille** on se revoit !

Groupes de travail à l'IEW sur **alimentation et pauvreté**

Manifestation contre les sanctions exercées sur les chômeurs

LST Jeunes, c'est reparti

«**Le fil**», couture et récupération, et les dates s'enfilent

Et aussi :

Les caves : à namur, les mardis 4 et 18 septembre. A Andenne, les mardis 11 et 25. Et à Ciney, le lundi 17 septembre.

Le groupe des jeunes se retrouve les 7 et 21 à 19h.

L'atelier : reprend le 28 septembre à Andenne et à Namur et a lieu tous les vendredis.

Les permanences vous accueillent le matin, le lundi et le jeudi à Andenne, le mardi, le jeudi et le vendredi à Namur. Le jeudi à Jemelle.

Le groupe suivi du rapport général sur la pauvreté se voit tous les mercredis. Et nous sommes aussi tous les mercredis aux Balances et à Peu d'eau en **bibliothèque de rue** avec les enfants.

Petites nouvelles

NAISSANCES

Michel Thomas et Laetitia Baurain sont les heureux parents de Nolhan né le 29 juin 2012 à Huy.

A Gerpennes, c'est une petite Nastasya qui a montré son beau sourire chez Adriana Alarcon Zamorano et Marc Delvigne le 31 mai 2012.

Et la petite Leila a attendu le 21 juillet 2012 pour se faire cajoler chez Sabine Henrot et Hassam Ouad Ali, à Namur.

Nous souhaitons à ces familles beaucoup de bonheur et nous félicitons les parents. Et bonne route aux enfants.

BON RÉTABLISSEMENT

Nous souhaitons un bon rétablissement à Jean-Claude Genard qui a subi une opération à Mont-Godinne.

"LA MAIN DANS LA MAIN" le Quart-Monde en mouvement

Ont participé à ce numéro

d'Andenne :
l'équipe d'Actualités Andennaises
de Ciney-Marche-Jemelle-Bastogne :
Chantal, Fabien
de Namur :
Andrée, Cécile, le groupe des jeunes, Philippe et
l'équipe de rédaction et d'envoi .

Abonnement :

Abonnement de soutien fixé à 15 Euros/an
Cpte : IBAN BE 67 0013 3858 9387
de la Fédération Luttes-Solidarités-Travail
27, rue Pépin- 5000 NAMUR

Tous les dons de plus de 40 Euros sont
déductibles des impôts.
Montant à verser sur le compte
IBAN BE 23 2500 08303891
BIC=GEBABEBB
de CARITAS SECOURS francophone
(Délégation de NAMUR - LUXEMBOURG)
avec comme mention :
projet n° 05/65 (LST)
ou projet n° 178 (LST Andenne)

Nos adresses de contact :

A Andenne:
L.S.T. Andenne asbl
Luttes-Solidarités- Travail Andenne
Rue d'Horseilles, 26- 5.300 ANDENNE.
Tél: 085/84.48.22
andenne@mouvement-LST.org

A Ciney-Marche :
L.S.T. Ciney-Marche asbl
Route de France,5
5377 BAILLONVILLE
Tél: 0479/28.90.57
ciney-marche@mouvement-LST.org

Province du Hainaut:
Fabien Lardinois
Rue de l'Escaloperie,1
7040 QUEVY-LE-GRAND
Tél: 065/88.59.50- 0479/28.90.57

A Namur :
L.S.T.asbl
Luttes-Solidarités-Travail
Rue Pépin, 27 5.000 NAMUR
Tél: 081/22.15.12
namur@mouvement-LST.org

A Tubize:
Claire Goethals
Rue du centre, 19- 1460 Virginal
Tél:067/64.89.65
tubize@mouvement-LST.org

adresse du site LST

www.mouvement-lst.org

Chers lecteurs

N'hésitez pas à nous contacter...
Nous attendons vos articles,
vos remarques, un petit coup de fil...
Bonne lecture !

Traitement des photos et impression :
IMPRIBEAU Ste Ode • 061/68.88.35

Avec le soutien
de la Communauté française
(Ministère de la Culture et des Affaires Sociales) et
de la Région wallonne
(direction générale de l'économie et de l'emploi)